

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

4^e SÉRIE. — TOME III.

v. 21-22

1865-66



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1865

NOTICE

SUR UN

MÉREAU INÉDIT DE DOESBORGH.



Bien que la ville de Doesborgh, située dans le ci-devant comté de Zutphen, soit très-ancienne, peut-être même fondée par les Romains, elle fut toujours très-pauvre en monuments numismatiques. Jusqu'ici, il n'y avait que les deux jetons décrits par Van Loon (t. I^{er}, p. 319, n^{os} 1 et 2), qui rappelaient l'existence de cette ville aux numismates.

Nous eûmes le bonheur de découvrir un méreau inconnu et unique jusqu'ici, qui vient augmenter la série d'une troisième pièce.

Voici la description de ce méreau, frappé en plomb :

Face. Un oiseau, et au-dessous le nom de la ville : **DOESBORGH.**

Rev. L'inscription **VRY | BRUG**, en deux lignes.

Quand et pourquoi ce méreau fut-il frappé?

L'inscription **VRY-BRUG** (libre passage du pont) nous fit tout d'abord penser au pont sur l'Yssel, près de cette

ville, où, depuis des siècles, chacun, excepté les habitants, doit payer le passage.

Nous supposâmes qu'on distribua autrefois des méreaux aux habitants qui sortaient, et que ceux-ci les rendaient avant de rentrer en ville. Mais alors ce méreau ne serait pas si rare et le souvenir de cette coutume ne serait pas tout à fait effacé.

Notre méreau doit donc avoir une autre origine ; voici ce que nous supposons.

Au commencement du xviii^e siècle, le pont sur l'Yssel fut prêt de tomber en ruines, et une rénovation devint inévitable ; mais, comme à l'ordinaire, l'argent manqua. Cependant la ville fut tirée d'affaire par la propriétaire d'un château voisin. La dame de Middachten donna la permission de prendre le bois nécessaire à la reconstruction du pont dans les forêts, près de Dieren. La ville accorda ensuite aux propriétaires du château et à leurs domestiques exemption de péage pendant quelques années.

Il est très-probable que notre méreau fut frappé alors, et que la ville en distribua un certain nombre aux habitants du château de Middachten.

Nous ne savons comment expliquer l'oiseau qui se trouve sur l'avvers. Ni la ville ni le château ne portent cette figure dans leurs armoiries. Peut-être l'oiseau n'est-il ici que l'emblème du libre passage.

HOOFT VAN IDDEKINGE.
